

LE LIEN 70 des Militants CGT Haut-Saônois EDITO



Le changement c'est maintenant !

L'éviction de Nicolas SARKOZY de la Présidence de la République et l'élection de François HOLLANDE marque une étape dans la volonté exprimée par une majorité de Français, non pas d'un changement politique mais d'un changement de politique.

La Cgt a pris part au débat et a sans aucun doute contribué à la défaite du président des riches.

C'était l'enjeu de la campagne, arrêter le massacre économique et social, conséquence d'une politique tournée essentiellement vers le capital, les intérêts financiers où l'humain était placé au second plan. Politiquement parlant il y avait tout à craindre également de la réélection d'une droite empiétant sur des thèses d'une extrême droite qui a recueilli 18% des suffrages au premier tour.

Si l'on peut se réjouir de la défaite de l'UMP, l'heure est venue de l'espoir pour certains et pour d'autres de l'interrogation. Le changement oui ! Mais pour quelle politique ?

Les attentes sont nombreuses en termes d'emploi, de pouvoir d'achat, de santé, d'éducation, de logement, de droit des femmes et de service public pour ne citer que cela.

Le nouveau Président tient un discours qui vise à mettre en avant la croissance et à rejeter l'austérité comme seule solution à la sortie de la crise. En cela c'est une rupture avec la politique menée en particulier depuis les cinq dernières années. Mais de quelle croissance parle-t-il ? Et comment l'intégrer dans le projet politique de l'Europe, si on ne procède pas à une renégociation réelle du pacte budgétaire européen élaboré par SARKOZY et MERKEL ? D'un coup le projet devient moins lisible !

De la même façon si le candidat HOLLANDE a parlé de coup de pouce au SMIC, qu'en est-il de la revendication de la Cgt d'un SMIC à 1700 € à l'embauche pour un salarié sans qualification ?

Les moyens existent, la multiplication des richesses qui ne profitent qu'aux riches, même pendant la crise en est une belle illustration, la plupart des grandes entreprises qui échappent à l'impôt en est une autre, la faible taxation des mouvements financiers vient compléter un tableau où figurent d'autres pistes.

La gauche comme l'on dit, dans un terme par ailleurs mal approprié qui reviendrait à diviser le pays en deux seules options politiques gauche-droite, représentées par les deux grands partis UMP-PS, la gauche donc porte une grande responsabilité, celle de la réussite.

Et cette réussite a besoin d'un vrai projet politique, le changement c'est cela !

La Cgt mène la lutte sur la sortie de crise à partir de dix propositions concrètes, il appartient, maintenant plus que jamais, aux militants de mettre en avant ces exigences et de travailler au rassemblement des salariés, des sans emploi et des retraités pour faciliter ce changement tant attendu.

Ne faisons pas preuve d'angélisme camarades, ne lâchons rien sur la construction d'une société plus juste pour tous, le changement maintenant passera inexorablement par la mobilisation de toutes celles et ceux qui l'attendent.

Fraternellement.

Jean-Louis MOREL - Secrétaire Général

Lettre de Philippe Toretton à Jean Ferrat

(Philippe Torretton est un acteur français. Il est ancien conseiller de Paris, élu dans le 9^e arrondissement de la capitale).

Jean, J'aimerais te laisser tranquille, au repos dans cette terre choisie. J'aurais aimé que ta voix chaude ne serve maintenant qu'à faire éclore les jeunes pousses plus tôt au printemps, la preuve, j'étais à Entraigues il n'y a pas si longtemps et je n'ai pas souhaité faire le pèlerinage.

Le repos c'est sacré!

Pardon te t'emmerder, mais l'heure est grave, Jean. Je ne sais pas si là où tu es tu ne reçois que le Figaro comme dans les hôtels qui ne connaissent pas le débat d'idées, je ne sais pas si tu vois tout, de là haut, ou si tu n'as que les titres d'une presse vendue aux argentiers proche du pouvoir pour te tenir au parfum, mais l'heure est grave!

Jean, écoute moi, écoute nous, écoute cette France que tu as si bien chantée, écoute la craquer, écoute la gémir, cette France qui travaille dur et rentre crevée le soir, celle qui paye et répare sans cesse les erreurs des puissants par son sang et ses petites économies, celle qui meurt au travail, qui s'abime les poumons, celle qui se blesse, qui subit les méthodes de management, celle qui s'immole devant ses collègues de bureau, celle qui se shoote aux psychotropes, celle à qui on demande sans cesse de faire des efforts alors que ses nerfs sont déjà élimés comme une maigre ficelle, celle qui se fait virer à coups de charters, celle que l'on traque comme d'autres en d'autres temps que tu as chantés, celle qu'on fait circuler à coups de circulaires, celle de ces étudiants affamés ou prostitués, celle de ceux-là qui savent déjà que le meilleur n'est pas pour eux, celle à qui on demande plusieurs fois par jour ses papiers, celle de ces vieux pauvres alors que leurs corps témoignent encore du labeur, celles de ces réfugiés dans leurs propre pays qui vivent dehors et à qui l'on demande par grand froid de ne pas sortir de chez eux, de cette France qui a mal aux dents, qui se réinvente le scorbut et la rougeole, cette France de bigleux trop pauvres pour changer de lunettes, cette France qui pleure quand le ticket de métro augmente, celle qui par manque de superflu arrête l'essentiel...

Jean, rechante quelque chose je t'en prie, toi, qui en voulais à D'Ormesson de déclarer, déjà dans le Figaro, qu'un air de liberté flottait sur Saïgon, entends-tu dans cette campagne mugir ce sinistre Guéant qui ose déclarer que toutes les civilisations ne se valent pas? Qui pourrait le chanter maintenant? Pas le rock français qui s'est vendu à la Première dame de France.

Écris-nous quelque chose à la gloire de Serge Letchimy (1) qui a osé dire devant le peuple français à quelle famille de pensée appartenait Guéant et tout ceux qui le soutiennent!

Jean, l'huma se vend toujours aux bouches des métros, sur les marchés et au porte à porte, mais c'est Bolloré qui a remporté le marché avec ses gratuits. Maintenant, pour avoir l'info juste, on fait comme les poilus de 14/18 qui ne croyaient plus la propagande, il faut remonter aux sources soi-même, il nous faut fouiller dans les blogs... Tu l'aurais chanté même chez Drucker cette presse insipide, ces journalistes fantoches qui se font mandater par l'Elysée pour avoir l'honneur de poser des questions préparées au Président, tu leur aurais trouvé des rimes sévères et grivoises avec vendu...

Jean, l'argent est sale, toujours, tu le sais, il est taché entre autre du sang de ces ingénieurs français. La justice avance péniblement grâce au courage de quelques uns, et l'on ose donner des leçons de civilisation au monde...

Jean l'Allemagne n'est plus qu'à un euro de l'heure du STO, et le chômeur est visé, insulté, soupçonné. La Hongrie retourne en arrière ses voiles noires gonflées par l'haleine fétide des renvois populistes de cette droite "décomplexée".

Jean, les montagnes saignent, son or blanc dégouline en torrents de boue, l'homme meurt de sa fiente carbonée et irradiée, le poulet n'est plus aux hormones mais aux antibiotiques et nourri au maïs transgénique. Et les écologistes n'en finissent tellement pas de ne pas savoir faire de la politique. Le paysan est mort et ce n'est pas les n° de cirque du salon de l'agriculture qui vont me prouver le contraire. Les cowboys aussi faisaient tourner les derniers indiens dans des cirques! Le paysan est un employé de maison chargé de refaire les jardins de l'industrie agroalimentaire, on lui dit de couper il coupe, on lui dit de tuer son cheptel il le tue, on lui dit de s'endetter il s'endette, on lui dit de pulvériser il pulvérise, on lui dit de voter à droite il vote à droite... Finies les jacqueries!

Jean, la Commune n'en finit pas de se faire massacrer chaque jour qui passe. Quand chanterons-nous "le Temps des Cerises"? Elle voulait le peuple instruit, ici et maintenant on le veut soumis, corvéable, vilipendé quand il perd son emploi, bafoué quand il veut prendre sa retraite, carencé quand il tombe malade...

Ici on massacre l'Ecole laïque, on lui préfère le curé, on cherche l'excellence comme on chercherait des pépites de hasards, on traque la délinquance dès la petite enfance mais on se moque du savoir et de la culture partagés...

Jean, je te quitte, pardon de t'avoir dérangé, mais mon pays se perd et comme toi j'aime cette France, je l'aime ruisselante de rage et de fatigue, j'aime sa voix rauque de trop de luttes, je l'aime intransigeante, exigeante, je l'aime quand elle prend la rue ou les armes, quand elle se rend compte de son exploitation, quand elle sent la vérité comme on sent la sueur, quand elle passe les Pyrénées pour soutenir son frère ibérique, quand elle donne d'elle même pour le plus pauvre qu'elle, quand elle s'appelle en 54 par temps d'hiver, ou en 40 à l'approche de l'été. Je l'aime quand elle devient universelle, quand elle bouge avant tout le monde sans savoir si les autres suivront, quand elle ne se compare qu'à elle même et puise sa morale et ses valeurs dans le sacrifice de ses morts...

Jean, je voudrais tellement t'annoncer de bonnes nouvelles au mois de mai... Je t'embrasse.

Philippe Torreton

Ps: Il y a un copain chanteur du Président de la République, qui reprend du service dans la grande entreprise de racolage en tout genre, et qui chante à ta manière une chanson en ton honneur. N'écoute pas, c'est à gerber...(2)

=====

(1) Serge **Letchimy** député de la Martinique et président du conseil régional de la Martinique le 7 février 2012, lors de la séance de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, il interpelle Claude Guéant suite aux propos qu'il a tenus concernant « des civilisations qui ne se valent pas », Letchimy dénonce alors des propos ramenant « à ces idéologies européennes qui ont donné naissance aux camps de concentration au bout du long chapelet esclavagiste et colonial » et demande si le « régime nazi était une civilisation » et si « la barbarie de l'esclavage et de la colonisation » était « une mission civilisatrice ».

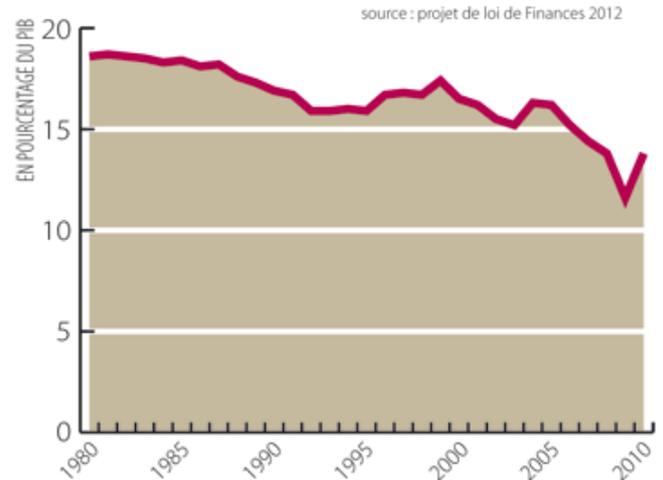
(2) Référence à Didier BARBELIVIEN, casserole chantante de l'UMP, qui tente de relancer sa carrière en chantant FERRAT et en lui rendant hommage.

Une crise des recettes, pas des dépenses

La dette ne s'est pas creusée à cause d'un dérapage des dépenses comme on veut nous le laisser croire. Au contraire, elle s'est constituée à partir d'une réduction volontaire des recettes. Le poids de la dette est tel que le remboursement des intérêts représente près de 50 milliards d'euros par an.

Pour sortir de cette crise, il faut d'abord autoriser les États à emprunter directement auprès de la Banque centrale européenne plutôt qu'auprès des banques et des marchés qui s'enrichissent au passage. Ensuite, il faut stopper les exonérations massives d'impôts pour les plus fortunés et les plus grosses entreprises. Il ne s'agit pas de faire la peau aux plus riches mais bien de faire contribuer chacun à hauteur de ses moyens.

La chute des recettes de l'État

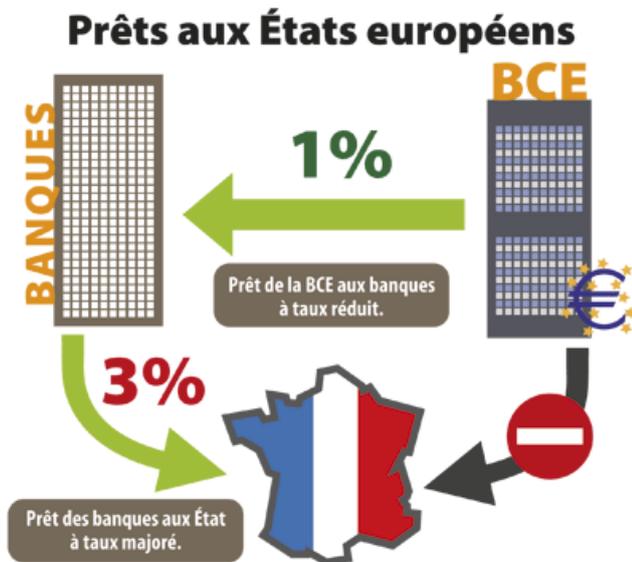


On veut nous faire payer deux fois l'addition

Tout d'abord avec les nombreuses exonérations pour les plus riches, la fiscalité pèse plus lourdement sur le reste des contribuables. Ensuite en se privant des ressources concentrées entre les mains d'une minorité, l'État ne parvient pas à rassembler assez de recettes pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Résultat : on paye plus pour moins de services publics !

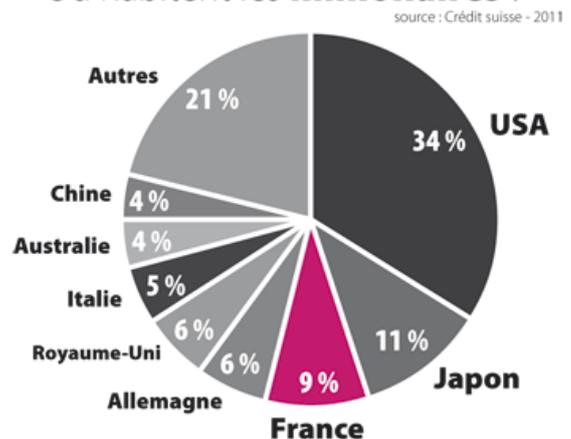
Il est donc temps de renverser la vapeur et de demander plus d'efforts à ceux qui le peuvent. Le revenu annuel moyen des 10% les plus modestes s'est élevé de 610 euros entre 1999 et 2009. Entre 2004 et 2008, celui des 0,01 % les plus riches a augmenté de 180 000 euros !

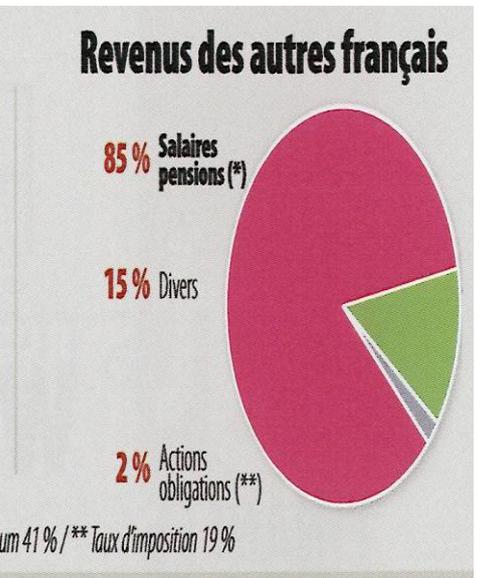
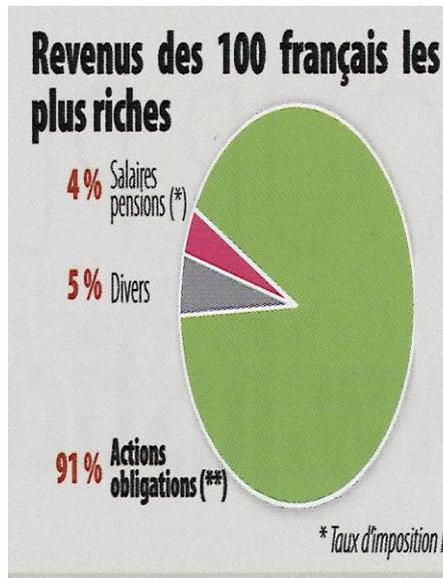
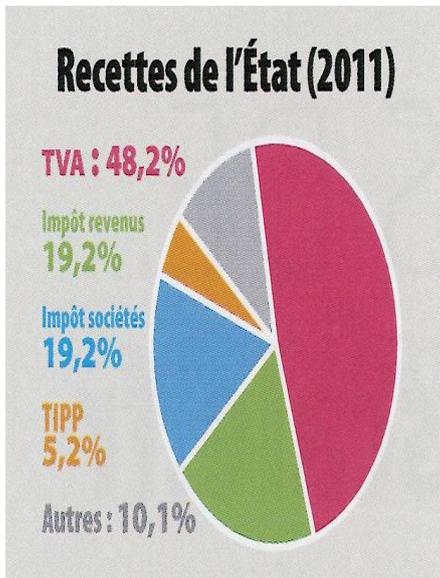


Les riches ne partiront pas !

Les chiffres sont là ! Les très riches aiment la France. Alors même que de nombreux pays offrent des législations encore plus favorables aux grandes fortunes, c'est dans notre pays qu'ils sont les plus nombreux en Europe. Pourquoi ? On choisit en priorité de résider dans un pays pour des raisons personnelles qui sont autant de motivations affectives difficilement délocalisables. Ensuite, pour des raisons professionnelles (d'où l'intérêt de développer une politique fiscale favorable à la croissance économique). Et enfin, pour une qualité de vie en grande partie liée au niveau de Service public.

Où habitent les millionnaires ?



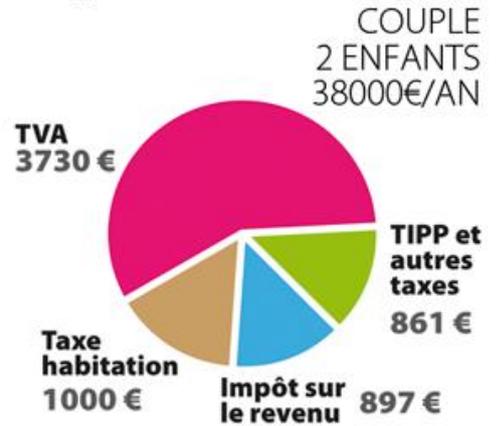


1 français sur 2 ne paye pas d'impôt ?

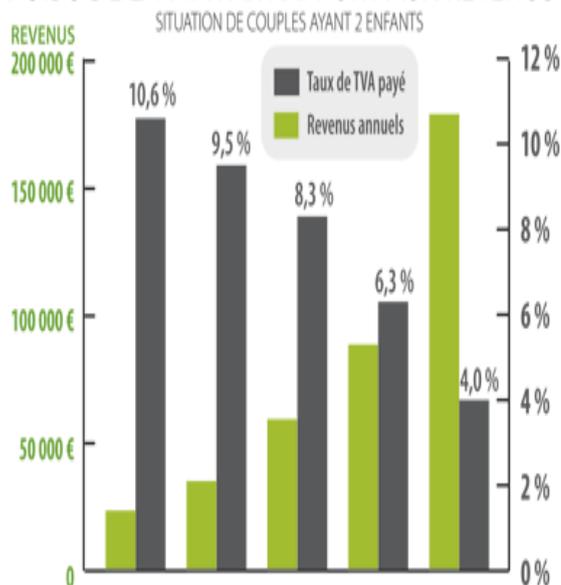
On entend souvent dire qu'un français sur deux ne paye pas d'impôt. C'est totalement absurde! Certes la moitié des contribuables n'est pas imposable à l'impôt sur le revenu. Mais l'impôt sur le revenu est devenu un prélèvement extrêmement minoritaire dans l'ensemble des recettes fiscales (moins de 20%). Toute la population s'acquitte de l'impôt ! Souvent sans s'en rendre compte, par exemple en payant la TVA à la caisse du supermarché ou encore la TIPP à la pompe à essence. Mais si ces prélèvements paraissent indolores, les montants versés sont bien plus impressionnants qu'on ne l'imagine.

C'est ainsi que dans notre système fiscal tous les citoyens payent l'impôt, qu'ils soient français ou non. D'ailleurs, les étrangers vivant sur le territoire national participent tout autant au financement des besoins de la Nation.

Répartition des impôts



POIDS DE LA TVA PAR RAPPORT AUX REVENUS



Qui paye le plus d'impôt ?

L'impôt sur le revenu est le plus juste dans sa construction. Plus les revenus du contribuable augmentent et plus le taux d'imposition augmente. Chacun contribue alors à hauteur de ses moyens. Pourtant cet impôt a été la cible des libéraux qui l'ont totalement dépecé afin de préserver les intérêts des rentiers et des plus riches. Aujourd'hui, il représente moins de 20% des recettes fiscales de l'État (plus de 50% pour la TVA).

À l'inverse de l'impôt sur le revenu, la TVA s'applique sur la consommation. Elle ne tient absolument pas compte des moyens financiers des citoyens. Si le taux de la TVA est fixe, en réalité le taux d'imposition réel de TVA (montant de l'impôt par rapport aux revenus) baisse quand le niveau de revenus augmente. (voir graphique) Cet impôt est donc profondément injuste. En l'augmentant, il prive les foyers modestes de ressources pour consommer. Dans le même temps, cela favorise les plus aisés qui sont beaucoup plus enclins à l'épargne. Les hausses de TVA, en plus d'être injustes, sont donc économiquement inefficaces !

M. et Mme Pognon VS M. et Mme Lambda

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU 2012
(sur les revenus de l'année 2011)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SPÉCIMEN

CDI DE LATHUNE
3 RUE DU FRIC
75000 PARIS

COUPLE - 2 ENFANTS
SALAIRES : 100 000 €
REVENUS DE PLACEMENTS : 100 000 €

M OU MME POGNON ROGER
15 RUE DE L'ÉVASION
75000 PARIS

IMPÔT À PAYER	CHARGES DÉDUCTIBLES
MONTANT INITIAL : 28 862 €	Épargne retraite 12 000 € Déficit foncier 20 000 € IMPÔT APRÈS CHARGES DÉDUCTIBLES : 18 680 €
IMPÔT NET À PAYER : 30 €	RÉDUCTIONS
	Parts de FCPI 2 200 € Travaux dans habitation principale 6 750 € Salarié à domicile 7 500 € Frais garde d'enfants 2 200 € TOTAL DES RÉDUCTIONS : 18 650 €

Ceci est une simulation faite sur le site www.impots.gouv.fr.

M. et Mme Pognon sont un couple sans histoire. Ils ont deux enfants et vivent dans une riche banlieue parisienne. Ils gagnent très bien leur vie. En 2011, ils ont perçu 100 000 euros de salaires et 100 000 euros de revenus de leurs placements. Avec leurs revenus importants, chaque année ils ne parviennent pas à dépenser tout ce qu'ils gagnent. Ils ont donc à disposition de grosses sommes d'argent. Leur avocat fiscaliste les aide à les placer pour payer toujours moins d'impôts.

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU 2012
(sur les revenus de l'année 2011)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SPÉCIMEN

CDI DES FAUCHÉS
250 RUE DE LA MISÈRE
15150 ARNAC

COUPLE - 2 ENFANTS
SALAIRES : 38 000 €

M OU MME LAMBDA YVES
24 RUE DE LA DÉPRESSION
15150 JARNAC

IMPÔT À PAYER	RÉDUCTIONS
MONTANT INITIAL : 897 €	Dons 66 € Cotisations syndicales des salariés et pensionnés 66 €
IMPÔT NET À PAYER : 765 €	TOTAL DES RÉDUCTIONS : 132 €

Ceci est une simulation faite sur le site www.impots.gouv.fr.

M. et Mme Lambda sont locataires dans un appartement de banlieue parisienne. Ils ont deux enfants qu'ils font garder chez leurs grands parents. M. et Mme Lambda sont tous deux salariés. Madame perçoit 22 000 € par an. Monsieur perçoit 16 000 € par an. Il travaille à 80% pour s'occuper de leurs enfants le mercredi. Ils n'ont pour seules déductions que la cotisation syndicale de Madame et un don effectué à l'occasion du Téléthon.

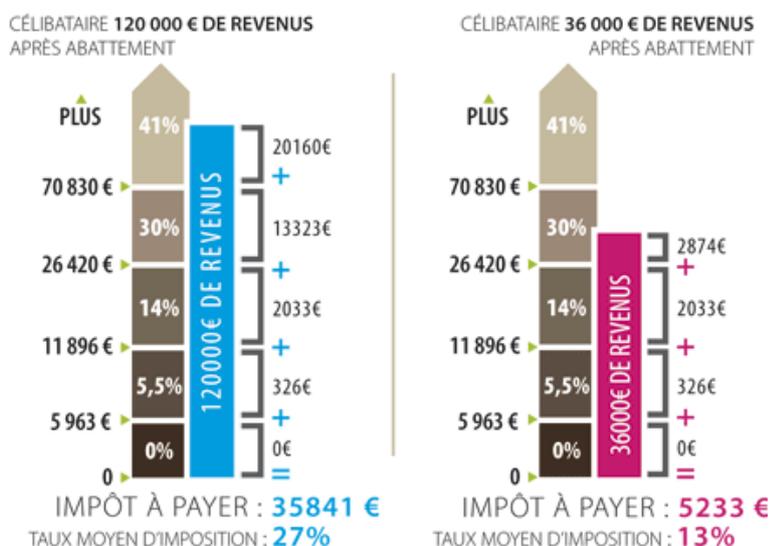
Plus de tranches, moins de niches !

Un système fiscal juste et efficace doit imposer les contribuables en fonction de leurs moyens. Il doit également permettre de redistribuer les richesses pour réduire les inégalités. Dans cette optique, il est indispensable de réhabiliter les impôts progressifs comme l'impôt sur le revenu (ceux dont le taux varie en fonction des revenus de celui qui le paye) et réduire l'influence des impôts proportionnels comme la TVA.

Comment y parvenir ? Il faut simplement faire le contraire de ce qui a été fait depuis plusieurs décennies. Le nombre de niches fiscales a explosé. Pour la plupart, elles sont totalement inefficaces socialement et économiquement. Leur seul but est de permettre aux plus riches, qui en ont les moyens, de se payer des conseillers fiscaux pour échapper à l'impôt. Dans le même temps, les plus hauts revenus sont imposés à des taux de plus en plus faibles (en 30 ans le taux maximum d'imposition est passé de 65% à 41%) et les revenus du capital sont bien moins taxés que les revenus du travail.

Il faut donc réduire drastiquement le nombre de niches fiscales pour ne conserver que celles étant utiles socialement et économiquement. Il faut également faire contribuer d'avantage ceux qui en ont les moyens en augmentant le nombre de tranches d'imposition et en augmentant les taux d'imposition pour les plus hauts revenus.

Les tranches d'impôt, comment ça marche ?



Des solutions, il y en a !

La fiscalité des entreprises est tout aussi injuste que celle des particuliers. Les sociétés du CAC 40 s'acquittent d'un impôt sur les sociétés de 8% pendant que les PME sont imposées à 23%. Toute la fiscalité doit donc être réformée pour la rendre socialement juste et économiquement efficace. C'est pourquoi nous proposons :

1. De réhabiliter l'impôt sur le revenu pour en faire un grand impôt citoyen :

- ✗ En limitant strictement les déductions fiscales à celles démontrant une efficacité économique, sociale ou environnementale;
- ✗ En augmentant le nombre de tranches et les taux d'imposition pour les plus hauts revenus;
- ✗ En taxant autant les revenus du capital que ceux du travail.

2. De limiter le poids de la TVA :

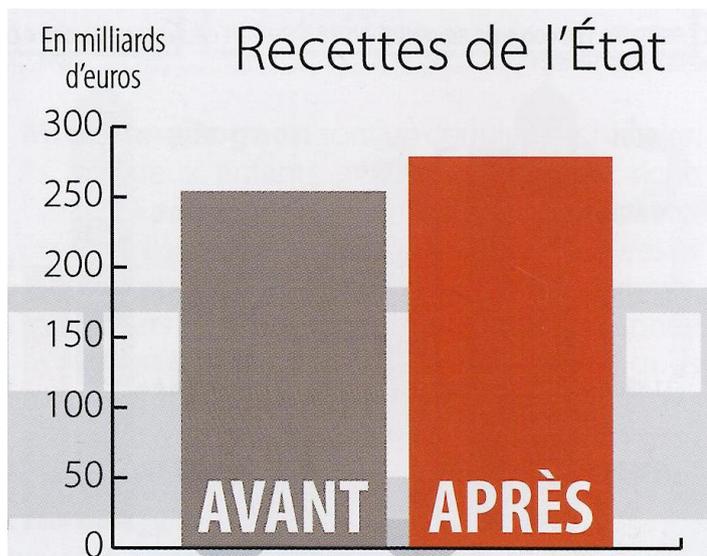
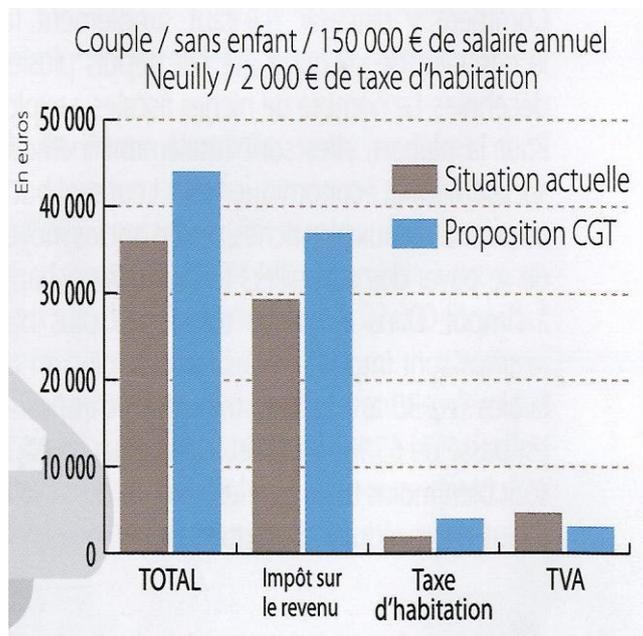
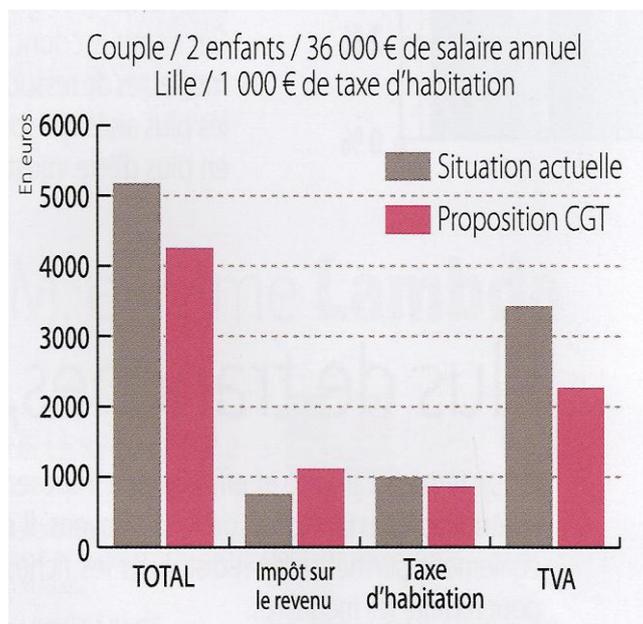
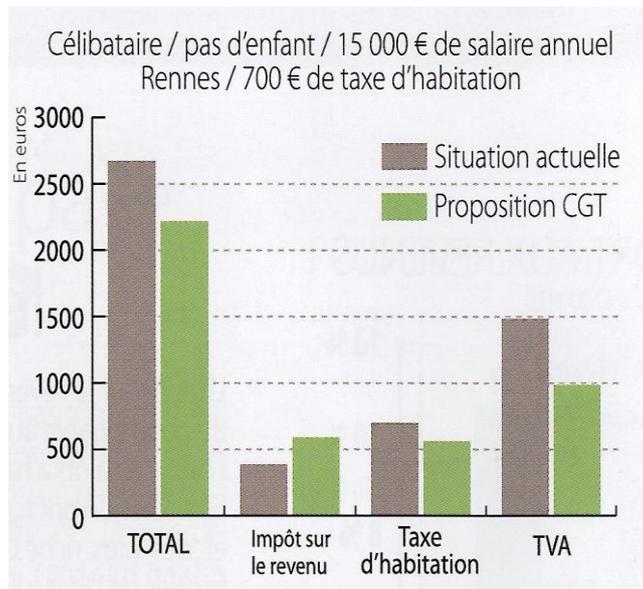
- ✗ En ramenant le taux normal à 15 %;
- ✗ En supprimant la TVA sur les produits de première nécessité.

3. De prendre en compte les revenus des occupants dans le calcul de la taxe d'habitation.

4. De mener une politique fiscale en faveur de l'emploi, des salaires, de la recherche et du développement humain durable :

- ✗ En modulant le taux de l'impôt sur les sociétés en fonction de l'utilisation qui est faite des bénéfices;
- ✗ En taxant les transactions financières;
- ✗ En luttant contre les paradis fiscaux.

L'ensemble de ces propositions est parfaitement réaliste. Elles apportent des réponses pour financer les besoins en prenant les richesses où elles se trouvent. Ensemble, exigeons le changement ! Pour en savoir plus et tester le simulateur de nos propositions, rejoins-nous sur www.justicefiscale.fr.





Vote dans l'artisanat et les entreprises de moins de 11 salariés



Pour la première fois (hormis les prud'hommes), les 4,7 millions de salarié-e-s de l'artisanat et des petites entreprises (- de 11 salariés) voteront fin 2012. Est concerné par cette élection, tout salarié ayant au 31 décembre 2011 un contrat de travail, à durée indéterminée (CDI), un contrat à durée déterminée (CDD)... Cela inclut les apprentis et les salariés du particulier employeur.

Le vote se déroulera du 28 novembre au 12 décembre 2012 inclus par correspondance ou par voie électronique.

Désormais, tous les 4 ans, les salariés des TPE (entreprises de moins de 11 salariés) voteront pour une organisation syndicale, au niveau régional.

Ce vote est important !

Les salariés des petites entreprises choisiront un syndicat et fixeront ainsi la représentativité de chaque organisation syndicale dans chaque profession.

Cette représentativité est déterminante pour tous les salariés car :

- Elle déterminera l'influence de chaque organisation syndicale
- Elle leur donnera le droit de négocier, de signer des accords
- Elle leur permettra de négocier les conventions collectives et de siéger dans les instances paritaires

Discutons, mobilisons-nous avec eux !

Avec un bon résultat de la CGT, le patron ne pourra plus obtenir, que des organisations faiblement représentatives, signent des accords contraires aux intérêts des salariés.

La CGT est le syndicat de tous les salariés !

La CGT vous en avez entendu parler :

- Vous connaissez un(e) collègue qui a été défendu(e) par la CGT,
- vous avez vu ses militants venir vous informer de vos droits,
- vous savez que la CGT est le premier syndicat en France,
- vous savez que les progrès sociaux ont été gagnés avec une CGT forte.

Une CGT forte, c'est la garantie du progrès social!

Le gouvernement et le MEDEF ont tout fait pour que les salariés des petites entreprises ne votent pas. Il est de notre responsabilité à tous de faire connaître ce vote et ses enjeux aux salariés des petites entreprises que nous rencontrons.

Leur vote sera important pour l'avenir de nos droits sociaux à tous.

Je souhaite prendre contact avec la Cgt

Nom Prénom

Adresse

Email : Tél : Entreprise :

Bulletin à renvoyer à l'UD CGT 5 Cours François Villon 70000 VESOUL ou à vos Unions Locales respectives

Téléphone : 03.84.78.69.90

Fax : 03.84.78.69.91

Email : ud-cgt70@wanadoo.fr

**POUR PLUS D'INFORMATIONS
VOUS POUVEZ CONTACTER LES
UNIONS LOCALES CGT DE :**

VESOUL

1 Impasse Saint Vincent

70000 VESOUL

Tél. : 09.64.27.78.92

ulcgtvesoul.tpe@laposte.net

LURE

Centre Schlotterer

Esplanade Charles de Gaulle

70200 LURE

Tél. : 03.84.62.96.68

syndicat-cgt-lure@orange.fr

GRAY

Maison pour Tous

Rue Victor Hugo

70100 GRAY

Tél. : 06.81.88.73.45

Ou 06.85.65.38.41

ul-cgtgray.tpe@laposte.net

HERICOURT

1 Avenue Jean Jaures

70400 HERICOURT

Tél.: 03.84.46.06.49

LUXEUIL

1 Place du 8 Mai

70300 LUXEUIL LES BAINS

Tél : 06.73.63.92.23

ul-cgtluxeuil.tpe@laposte.net

SAINT LOUP

8 Place Léon Jacquet

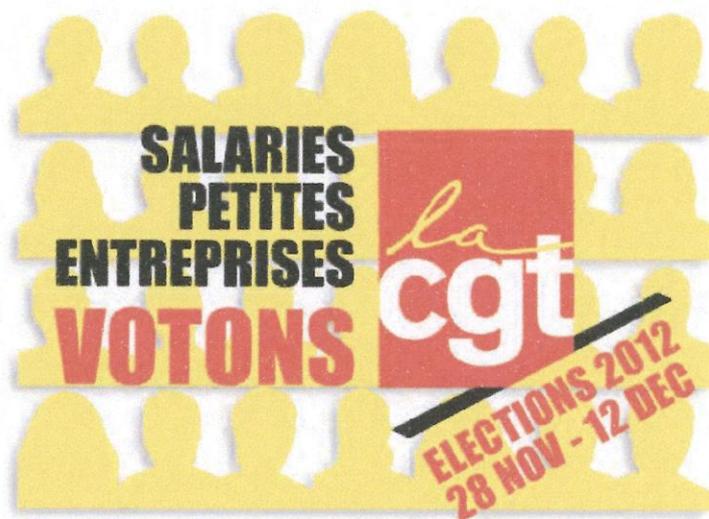
70800 SAINT LOUP SUR SEMOUSE

**LES SALARIES DES PETITES
ENTREPRISES SONT PRESENTS DANS
NOS VIES QUOTIDIENNES.**

**ILS NOUS ENTOURENT, DANS NOS
FAMILLES, DANS DES EMPLOIS DE
PROXIMITÉ.**

**DISCUTONS, MOBILISONS-NOUS
AVEC EUX.**

**AVEC NOUS, ILS
SONT AUSSI LA CGT !**



Vivre et travailler dignement Regagner ce que l'on vous a injustement pris

La Cgt est aux côtés des salariées de l'aide à domicile de l'ADMR depuis février 2012, pour contester les effets de la mise en place de la nouvelle convention collective.

2 journées d'action ont déjà été menées et ont permis quelques avancées. Malheureusement la mobilisation n'a pas encore contraint la direction à revoir sa copie concernant principalement les frais de transport et le temps de travail consacré à ces déplacements

Au-delà de la désillusion liée à l'absence de prise en compte de vos revendications de la part de la fédération, force est de constater que la lutte a déjà produit des effets.

- Récupération des frais kilométriques sur les trajets de la coupure de midi à 60%
- Rajout d'un jour d'ancienneté par tranche de 5 ans
- Augmentation de l'indemnité kilométrique de 0,35 à 0,37 dès le 1^{er} janvier 2012.

Il reste principalement à régler les frais de déplacement à 100% le matin, à la coupure de midi et le soir, et le maintien de la prise en compte du temps de déplacement à la coupure de midi

La direction se retranche derrière le coût de la mutuelle de groupe pour éviter de répondre à vos revendications.

Cette posture est particulièrement injuste :

- D'abord parce qu'il n'est pas concevable qu'une avancée sociale soit payée par les salariées uniquement
- D'autre part parce que tous les salariés ne sont pas concernés par cet effort et que vous payez pour les autres.

Le directeur général a clairement expliqué que la réduction de 100 à 60 % des frais de déplacement du matin et du soir lui permettait d'équilibrer cette dépense supplémentaire. **On ne s'explique donc pas l'acharnement à ne pas vouloir rétablir les frais de déplacement et le temps de travail consacrés à la coupure de midi. Sauf si c'est un moyen supplémentaire de faire des économies sur votre dos !**

Concernant cette mutuelle de groupe, celles d'entre vous **qui bénéficiaient déjà d'une mutuelle personnelle** ne devait pas se voir imposer d'adhérer ! Clairement l'employeur devait vous laisser le choix et seuls ceux qui sont embauchés après la mise en place de la mutuelle de groupe ont l'obligation d'adhérer ! **Dit autrement certaines d'entre vous ont été abusées par cette contrainte imposée par l'ADMR !**

C'est donc la double punition !

Il faut une nouvelle journée d'action plus forte encore pour exiger votre dû.

Ensemble, plus forts pour agir et défendre vos droits, mobilisez vous dans la grève et participez au rassemblement et à la manif devant la Fédération ADMR 4 cours

François VILLON à VESOUL : Mardi 19 juin 2012

Pour cette journée de grève il est impératif que vous pesiez au maximum sur la direction ADMR. Votre conscience professionnelle vous pousse à faire un minimum de travail avant de vous mettre en grève et c'est bien compréhensible compte tenu de la dépendance de vos bénéficiaires.

Il est donc impératif qu'aucun travail ne soit fait le 19 juin et que vous soyez le plus grand nombre dans la lutte. Celles qui se battent pour les intérêts de toutes doivent avoir le soutien de toutes !

A l'issue de cette journée d'action une assemblée générale se tiendra, en cas de refus d'être entendu, pour décider des suites. **D'ici là si vous faites l'objet de pressions de la part de la direction faites nous le savoir par l'intermédiaire des représentants Cgt, nous y mettrons fin !!**

Toutes dans l'action le 19 juin pour regagner vos droits

Délibération du Comité Confédéral National

Le CCN s'est réuni les 30 et 31 mai 2012 avec à son ordre du jour la poursuite du processus de consultation pour le ou la futur(e) Secrétaire général(e) et l'analyse de la situation économique et sociale.

Concernant le 1er point, depuis plusieurs mois la CGT a décidé d'engager un processus démocratique, de forme inédite, pour la proposition du ou de la futur(e) Secrétaire général(e). La CE confédérale a fait une proposition majoritaire d'une candidature à la succession de Bernard THIBAUT au prochain congrès de mars 2013, le CCN ne l'a pas approuvée.

Il a estimé que les débats devaient se prolonger en lien avec les orientations, la conception de la future direction et dans le cadre de la préparation du 50ème congrès. Pour ce faire, la CE confédérale est mandatée pour établir une méthode et un calendrier. Les organisations du CCN s'engagent à travailler ensemble les suites à donner à la préparation du congrès confédéral et au renouvellement du secrétaire général.

Le CCN a également débattu de la situation issue du nouveau contexte politique. Il s'engage avec la Direction confédérale à tout mettre en œuvre pour faire face aux enjeux revendicatifs de la période.

Il réaffirme son exigence d'une autre répartition des richesses vers le travail et la satisfaction des besoins en lien avec ses 10 exigences pour sortir de la crise. Face au patronat, qui tente d'instaurer toujours plus d'austérité, il appelle les salariés de toutes les professions, des territoires, entreprises et lieux de travail à faire entendre leurs revendications pour un véritable changement vers le progrès social et à décider des formes d'action pour les faire aboutir.

Le CCN appelle les salariés à se syndiquer à la CGT pour être les acteurs de ce changement.

Il appelle ses organisations à être partout à l'offensive dans la création d'une dynamique unitaire pour gagner une forte mobilisation interprofessionnelle, notamment dans le cadre de la conférence sociale annoncée par le Gouvernement.

Montreuil, le 31 mai 2012

Formation de formateurs

L'Ud éprouve chaque année des difficultés pour mener à bien le plan de formation syndicale. Non pas que les candidats à la formation manquent mais parce que le nombre de formateurs disponibles est devenu trop faible.

La formation syndicale est un outil essentiel pour nos batailles revendicatives et pour outiller nos militants.

La commission exécutive a donc décidé de mettre en place une formation de formateurs. Celle-ci s'est déroulée du 23 au 27 avril.

Le groupe de stagiaire s'est très impliqué dans cette formation, pourtant très difficile. Leur travail a été salué par l'encadrement du stage.

Bienvenue à ces nouveaux formateurs, souhaitons leur bonne route pour les nouvelles aventures qui les attendent !



1er mai 2012

A l'appel des organisations syndicales Cgt-Cfdt-Fsu-Unsa-Solidaires, de Haute-Saône, un rassemblement et une manifestation était organisée à Vesoul.

Ce traditionnel rassemblement de militants, à l'occasion de la fête des travailleurs, avait cette année une signification particulière. Située entre les deux tours de l'élection présidentielle, cette mobilisation permettait de réaffirmer notre volonté de changer la politique menée en matière de salaires, d'emplois, de service public, de protection sociale...

600 manifestants ont battu le pavé Vésulien, 3 000 au total en Franche Comté.

La matinée c'est terminée par un barbecue revendicatif à la salle polyvalente de VAIVRE. Les 130 convives ont pu se régaler grâce à l'engagement des camarades du syndicat Cgt Peugeot et de certaines de leurs épouses.

Comme ils nous y ont habitués ils ont vraiment assuré tant pour la préparation que pour le service.

Qu'ils reçoivent ici nos fraternels et chaleureux remerciements, nous n'oublions pas non plus les camarades d'autres syndicats : Géraldine, Brigitte, Alette, Bernard et Dan. **UN GRAND MERCI A TOUTES ET TOUS !**

